



20  
1984  
04  
years

## La crise du Criquet pèlerin en Afrique : bilan et enseignements

**Michel Lecoq**

Responsable de l'unité de recherche en acridologie opérationnelle (Prifas)

Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb sont actuellement confrontés à un début d'invasion du Criquet pèlerin. Ce ravageur fait peser à court terme une menace importante pour les cultures et les pâturages de l'ensemble de ces pays. Il y a également, à moyen terme, un risque d'extension de l'invasion à l'Est de l'Afrique et au Moyen-Orient. Cette situation fait suite à des conditions pluviométriques très favorables sur l'ensemble de la zone sahélienne au cours de l'année 2003.

Les pays sahéliens n'ont pu conduire les opérations de lutte préventive en temps utile et avec la vigueur nécessaire. L'invasion a gagné le Maghreb où, malgré des actions de lutte intensives (6 millions d'hectares traités), un maximum de dégâts a pu être évité à ce jour mais l'invasion n'a pu être stoppée. De très nombreux essaims nés en Afrique du Nord ont envahi en début d'été les pays sahéliens de la Mauritanie au Tchad. Leur descendance constitue maintenant un risque majeur pour tout le potentiel agricole sahélien pouvant entraîner **des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire et l'économie des régions touchées.**

Actuellement, pour la seule partie sahélienne, les superficies à traiter sont évaluées à **3.500.000 hectares**. Les pays concernés sont loin d'avoir les moyens nécessaires pour réaliser les opérations de surveillance et de lutte indispensables. **Les besoins exprimés se montent à environ 100 millions de dollars.** Ces besoins correspondent à des achats d'insecticides, d'équipements de pulvérisation et de prospection, ainsi qu'aux frais opérationnels.

Il est certain que l'invasion ne pourra pas être maîtrisée dans les pays sahéliens quels que soient les efforts de lutte et qu'une seconde campagne intensive est à prévoir au Maghreb à partir de la fin de l'année 2004 et sans doute au Sahel à l'été 2005. L'ampleur des opérations dépendra à la fois du succès de la lutte au Sahel ainsi que des conditions pluviométriques.

Cette nouvelle invasion du Criquet pèlerin démontre à la fois :

- la faiblesse des services antiacridiens des Etats sahéliens pour conduire la lutte préventive et faire face aux situations d'urgence ;
- la difficulté à mobiliser efficacement et rapidement la communauté internationale ;
- l'importance de la région occidentale dans la genèse des invasions (région malheureusement largement délaissée par l'assistance internationale au cours de ces dernières années);
- le peu d'utilité des produits biologiques mis au points récemment si l'on ne prend pas la peine de s'assurer que le dispositif de prévention – seul à même de les utiliser efficacement – a été correctement renforcé.

**Le risque naturel représenté par les invasions du Criquet pèlerin peut en effet être géré efficacement par l'application de stratégies de prévention.** Ces stratégies consistent à surveiller en permanence les aires d'origine des invasions (aires grégarigènes) et à détruire les premières pullulations par des interventions de lutte sur des superficies limitées, avant que les zones cultivées ne soient attaquées et que l'invasion ne se propage. Les coûts récurrents de la prévention et les superficies traitées ne représentent que quelques pour cent respectivement des aides d'urgence et des superficies traitées en curatif.

Dans un passé récent, **l'affaiblissement progressif** des capacités nationales et des organisations régionales de lutte a conduit à **l'invasion de 1987-1989** du Criquet pèlerin, finalement maîtrisée dans des conditions difficiles **grâce à un appui massif de la communauté internationale, dont la France** (271 millions d'euros dépensés par la communauté internationale, sans compter les sommes considérables engagées par les Etats eux mêmes). Des inquiétudes se sont alors fait jour quant au coût élevé des opérations de lutte en urgence et à l'impact environnemental important des insecticides utilisés. L'accent a alors été mis, au plan international, sur la recherche de solutions alternatives du type champignons entomopathogènes (mycopesticides) et phéromones. Ces solutions ne sont encore pas pleinement opérationnelles en Afrique. Dans le même temps, **le renforcement des services antiacridiens** en charge de la surveillance et des opérations de prévention dans les aires grégarigènes du Criquet pèlerin **n'a pas été conduit avec la vigueur nécessaire.**

Une concertation entre les pays affectés et les donateurs a cependant débouché **en 1994** sur la composante Criquet pèlerin du **programme EMPRES de la FAO**, dont l'objectif global est de réduire les risques d'invasion et de contribuer ainsi à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement. Sa première priorité est **le renforcement des capacités nationales d'intervention** contre ce ravageur et le développement de la coopération régionale afin d'augmenter à la fois l'efficacité du dispositif de surveillance et de lutte préventive mais aussi d'assurer sa durabilité. EMPRES comporte deux volets : l'un pour la région centrale de l'aire d'habitat du ravageur, autour de la mer Rouge, l'autre pour la région occidentale, Afrique de l'ouest et Maghreb. Le premier volet du programme est opérationnel depuis 1997 dans les neuf pays de la région centrale, zone ayant été à l'origine de nombreuses invasions dans le passé et considérée comme prioritaire. Le **deuxième volet** est en cours d'extension à la **région occidentale**. La France a largement contribué depuis 1997 à la préparation de cette extension (mission de formulation, ateliers régionaux) devenue effective depuis 2001. Malheureusement, le programme n'a pas encore reçu les financements nécessaires (7 millions d'euros sur 4 ans) et fonctionne actuellement au ralenti.

La situation actuelle montre à l'évidence que **l'on n'a pas accordé suffisamment d'importance, au cours des années passées, au renforcement des capacités des pays sahéliens pour conduire, sur la durée, une stratégie de surveillance et de lutte préventive.**

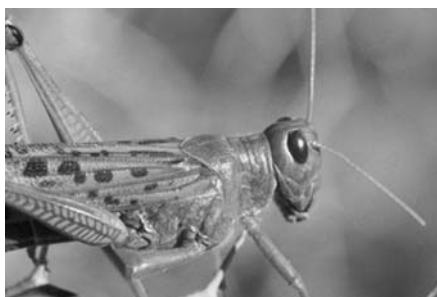
Au-delà des **opérations d'urgence indispensables sur le court terme**, sur le long terme, il convient que la communauté internationale se mobilise enfin pour **relancer rapidement le programme EMPRES de la FAO de renforcement des capacités de prévention** des pays sahéliens. Une lutte préventive contre le Criquet pèlerin est possible. Ses bases scientifiques existent. Elle a fait ses preuves pendant de nombreuses années (baisse de la fréquence et de la durée des invasions). L'affaiblissement progressif, au cours des 20 dernières années, des capacités nationales et des organisations régionales de lutte a conduit à l'invasion de 1987-1989 et est également à l'origine de l'invasion actuelle.

Pour assurer la sécurité alimentaire et la stabilité sociale des régions affectées par le fléau, il faut rapidement remettre sur pied un dispositif de prévention rénové devant reposer à la fois sur :

- des **unités nationales de lutte antiacridienne**, bien formées, bien équipées mais de taille raisonnable pour être financées durablement par les Etats ;
- des **plans d'urgence antiacridiens**, instruments techniques et juridiques engageant à la fois les états affectés et la communauté internationale ;
- un **fonds de réserve international** permettant de mobiliser rapidement les moyens nécessaires en cas de crise.

Cependant , sans un cadre international adéquat, tout plan d'urgence se heurtera toujours à la nécessité de faire reconnaître la gravité de la situation, à l'incrédulité de beaucoup, aux lenteurs des procédures de l'ensemble des acteurs, aux divergences de vues sur les mesures techniques à prendre (stratégie, produits, méthodes d'application, importance économique réelle...).

**Une convention internationale pour une gestion raisonnée, partagée – pays affectés, pays donateurs – et à long terme du problème Criquet pèlerin semble indispensable.**



CIRAD-Amis, Unité de recherche en acridologie opérationnelle (Prifas)TA40/D, Campus International de Baillarguet 34398 MONTPELLIER CEDEX 5 - FRANCE  
Tél : 33 (0)4 67 59 39 34 Fax : 33 (0)4 67 59 38 73 E-mail : lecoq@cirad.fr  
<http://locust.cirad.fr/acridiens.shtml>

**Réunion sur «Le péril acridien en Afrique de l'Ouest ».**  
**Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, Paris, 30 septembre 2004**